

# SAINT-MANDÉ MAG

N°298 Mars 2025 [saintmande.fr](http://saintmande.fr)



## Printemps des familles au Brésil

A la une  
29 MARS : RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS DES FAMILLES

Focus  
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025 : ENGAGEMENTS TENUS, FINANCES  
SOLIDES : UNE GESTION EXEMPLAIRE



SAINT-MANDÉ  
CRESCO ET FLORESCO

P.8

**À LA UNE**  
Reprise des  
travaux  
du projet  
immobilier  
"Cochereau"



P.26

**À TOUT ÂGE**  
Mars bleu : le mois  
du dépistage du  
cancer colorectal



**SAINT-MANDÉ MAG** N°297 / MARS 2025 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché  
**CONCEPTION GRAPHIQUE** Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Thierry Guillaume / Adobe Stock  
**IMPRESSION** Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 [david@groupecmp.com](mailto:david@groupecmp.com)  
**NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

**POUR EN SAVOIR +** [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.03 ÉDITO

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.6 À LA UNE

Le Printemps des Familles / Vide-greniers et braderie de mars

P.10 FOCUS

Orientations budgétaires 2025 : engagements tenus, finances solides : une gestion exemplaire / Pas d'augmentation de la taxe foncière à Saint-Mandé en 2025

P.13 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

La clinique vétérinaire Sevetys de Saint-Mandé / Les Trophées des Pépites du commerce

P.15 CADRE DE VIE

Déjections canines non ramassées : 500 € d'amende

P.16 DÉTENTE

Les Entrevues de la Médiathèque : Yasmina Jaafar / Et toque !

P.17 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur : Conf'Opéra / Journée Internationale des Droits des femmes / Portrait : Alexandre Lucas Becourt

P.21 RENCONTRE

Linda Bastide pour son roman *Les otages oubliés*

P.22 HISTOIRE

L'école Decroly fête ses 80 ans

P.26 À TOUT ÂGE

Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Inscriptions scolaires et périscolaires

P.29 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Subventions aux associations

P.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Conseil municipal / Pharmacies de garde / Médiathèque éphémère / Changement d'heure / Le temps des aidants / BAFA / Subvention exceptionnelle à Mayotte / Modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal / La Grande course du Grand Paris / Soins de support en cancérologie

P.38 ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages et décès / Horaires des cimetières

**JULIEN WEIL**

Maire de Saint-Mandé  
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

*“ Dans un contexte où près d’un quart des communes françaises a augmenté les impôts locaux (...), Saint-Mandé a tenu bon. Depuis 2015, nous avons fait le choix, inédit par sa constance, de ne pas augmenter les taux d’imposition. ”*

Chers Saint-Mandéens,  
Madame, Monsieur,

Gouverner une ville, c’est tenir un cap, faire face aux tempêtes budgétaires et aux vents contraires des décisions nationales, tout en maintenant l’ambition d’un service public fort et efficace. Or, la loi de finances 2025, dans son impératif de redressement des comptes publics, impose une contraction budgétaire de 50 milliards d’euros à l’échelle nationale. Parmi les premiers impactés : les collectivités territoriales, qui voient leurs ressources une fois de plus fragilisées. À elles de s’adapter, de faire preuve de rigueur et d’inventivité, alors même que l’État leur transfère toujours plus de compétences, sans toujours en garantir la juste compensation.

Face à cette réalité, Saint-Mandé n’a jamais attendu d’être mise devant le fait accompli pour agir. Depuis des années, nous avons anticipé, rationalisé, optimisé. **Loin des facilités d’un recours systématique à l’impôt ou à l’endettement inconsidéré, nous avons bâti une gestion méthodique, fondée sur des économies ciblées, une mutualisation des moyens, une négociation rigoureuse de nos marchés et une révision minutieuse de chaque dépense.** Parce que gouverner, c’est choisir, nous avons toujours privilégié l’efficacité, c’est-à-dire le meilleur usage de chaque euro public. Cette discipline financière ne relève pas d’une austérité stérile : elle est la clé de notre capacité à maintenir un haut niveau d’investissement,

année après année, sans jamais sacrifier la qualité des services rendus aux habitants. L’endettement d’une ville n’est pas un tabou : c’est un levier. Mais encore faut-il savoir l’utiliser avec discernement. Là où d’autres accumulent des dettes qui pèseront lourdement sur les générations futures, nous avons fait le choix d’un endettement raisonné. Avec une dette par habitant d’environ 850 euros, Saint-Mandé se situe en dessous de la moyenne nationale pour les villes de taille comparable. Mieux encore : alors même que nous avons contracté de nouveaux emprunts pour financer des projets structurants, nous avons maintenu, dans le même temps, une capacité d’autofinancement solide, garante de notre autonomie financière. À horizon 2026, notre dette sera plus faible qu’en début de mandat – une performance notable, fruit d’une gestion exigeante et responsable.

Dans un contexte où près d’un quart des communes françaises a choisi d’augmenter les impôts locaux pour faire face aux contraintes budgétaires, Saint-Mandé a tenu bon. Depuis 2015, nous avons fait le choix, inédit par sa constance, de ne pas augmenter les taux d’imposition. Cette année encore, nous réaffirmons cet engagement : pour la dixième année consécutive, nous refusons de faire peser sur les Saint-Mandéens le poids supplémentaire d’une fiscalité en hausse. Il faut pourtant tordre le cou à une confusion entretenue, parfois par méconnaissance bien légitime, parfois par pure malhonnêteté politique de certains opposants : si certains voient leur taxe foncière augmenter, ce n’est pas en raison d’une décision municipale, mais bien d’un mécanisme national. Chaque année, les bases locatives – c’est-à-dire la valeur cadastrale des biens servant de référence pour le calcul de la taxe – sont revalorisées par le Parlement, en fonction de l’inflation. Ce facteur automatique entraîne mécaniquement une hausse du montant de l’impôt, indépendamment de toute action municipale. **Affirmer, comme le fait une partie de l’opposition, que nous aurions augmenté les impôts relève donc soit d’une méconnaissance inexcusable des finances locales, soit d’une volonté délibérée de tromper les habitants.** Dans les deux cas, c’est grave, et c’est indigne.



Quant à ceux qui prônent une baisse des impôts comme une panacée, il faut là encore rétablir la vérité. Pour compenser la hausse des bases locatives, il faudrait réduire nos taux chaque année dans des proportions si minimes que l’impact réel sur la feuille d’imposition des habitants serait dérisoire. En revanche, un tel choix, purement démagogique, priverait la commune des ressources nécessaires pour maintenir ses services et ses investissements. Gouverner, c’est refuser ces solutions de facilité et agir avec responsabilité.

Saint-Mandé fait partie des dix villes du Val-de-Marne affichant les taux d’imposition les plus bas. Ce n’est pas le fruit du hasard, mais d’une volonté politique constante : celle d’une gestion rigoureuse, d’un refus des hausses fiscales et d’une ambition préservée. Dans un contexte national contraint, nous continuerons sur cette voie, avec la même exigence. Parce que chaque décision budgétaire est un choix politique, nous ferons toujours celui de préserver notre ville, d’investir intelligemment et de protéger le pouvoir d’achat de ses habitants. Ce que nous avons construit ensemble, nous le défendrons avec détermination.

Fidèlement,

A handwritten signature in blue ink that reads "Julien Weil".



**JEUNESSE**

### Séjours de ski à Bramans

Deux séjours de ski en Haute Maurienne étaient organisés en février pour les jeunes Saint-Mandéens. Au total, 140 enfants ont pu profiter d'un programme vivifiant : glisse, visites et soirées festives.



**GALA CARITATIF**

### Le Village des Enfants Extra-Ordinaires

Une magnifique soirée était organisée le 11 février au Pavillon Gravelle à Paris afin de récolter des dons au profit de l'association fondée par Emmanuelle et Jérôme Stioui, deux Saint-Mandéens qui oeuvrent pour accompagner les enfants en situation de handicap et leur famille, une initiative soutenue par la Ville de Saint-Mandé.



SÉCURITÉ

### Permis piétons

Après avoir appris à se déplacer en toute sécurité en ville, en janvier dernier avec les agents de notre Police municipale, les élèves de CE2 ont reçu des mains du Maire, Julien Weil, et de Thomas Boullé, adjoint en charge de la vie scolaire, leur permis piétons. Bravo à tous !



RÉUNION DE TRAVAIL

### Le Maire accueille le nouveau sous-préfet

À l'ordre du jour de la réunion de travail entre le Maire, Julien Weil et Sébastien Humbert, nouveau sous-préfet du Val-de-Marne : les dossiers sécurité, logements et la coordination entre Police municipale et Police nationale entre autres. Cette réunion a également été l'occasion de renforcer la coopération entre la Ville et les services de l'État.

ÉVÉNEMENT

# Le Printemps

## LE BRÉSIL À L'HONNEUR



FAMILIAL

# des Familles

SAMEDI 29 MARS DE 10H À 17H30

L'arrivée des beaux jours rime avec le retour du Printemps des Familles, un événement familial ponctué de nombreux rendez-vous tout au long d'une journée qui se veut festive et conviviale.

## AU GYMNASÉ ROGER VERGNE

• À 10h30 / 11h30 / 15h  
Contes et théâtre Kamishibai avec l'association Théâtre Demi-Lune.

• À 11h et 15h30  
Spectacle gratuit pour les tout-petits de 1 à 4 ans *Aquarium acoustique*.

Inscriptions au Secrétariat Petite-enfance (du lundi au jeudi, de 9h à 12h) ou au 01 49 57 97 24

• **Tout au long de la journée** : grand espace ludique de motricité, espaces multi-sensoriels, de manipulation, de maquillage...

• **BRADERIE PETITE ENFANCE**  
(lire page 9)

Inscriptions samedi 15 mars de 10h à 12h à la Maison de la Famille.

(Prévoir l'appoint de 10 € en espèces - une pièce d'identité - un justificatif de domicile)

## À L'ÉCOLE CHARLES DIGEON

• À 10h / 11h / 14h30 / 15h30 / 16h30  
Défilés de Batucada

• À 10h30 et 11h15  
Ateliers comptines avec l'association Cafédiabolo

• À 11h30 et 14h30  
Quiz sur le thème du Brésil (crêpes à gagner...)  
Les enfants pourront défiler au rythme des Batuqueiros. Récompenses pour les enfants déguisés.

• **Tout au long de la journée, des activités aux couleurs du Brésil** : borne photos, mascottes, ateliers manuels (confection d'objets en plastique fou, de bracelets brésiliens, de masques et de cartes pop-up), maquillage, circuit Ayrton Senna, jeux avec la Ludothèque, jardinage de printemps, sculptures de ballons, bulles géantes, structures gonflables...

**Restauration** : food trucks salé sucré.

PROGRAMME COMPLET SUR [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)

## TRAVAUX



La façade de la nouvelle construction depuis la place Charles Digeon.



Vue depuis l'avenue Gambetta.

# REPRISE DES TRAVAUX DU PROJET IMMOBILIER "COCHEREAU"

---

Le chantier va bientôt pouvoir reprendre après quelques mois d'interruption.

---

À la clé : 66 logements, un local commercial, des équipements pour la Ville  
et 47 places de stationnement en sous-sol.

---

### LES ÉTAPES DU CHANTIER

Les travaux ont commencé au printemps 2023 par le désamiantage du site, la démolition du bâtiment de la Police municipale et d'une partie du Centre Pierre Cochereau. Ils ont rapidement été stoppés du fait d'une découverte inattendue : les fondations de l'immeuble mitoyen empiétaient sur le terrain. La situation a été débloquée grâce à l'intervention du promoteur de l'immeuble à venir et de la copropriété voisine. Les travaux vont à présent pouvoir reprendre pour une durée d'environ 32 mois. À noter aussi qu'à cette occasion, le poste de redressement de la RATP qui alimente le réseau du RER A, sera reconstruit.

### LE PROJET IMMOBILIER

Ce projet est né de la volonté de la Ville de reconstituer un front bâti recréant une harmonie architecturale dans la continuité du centre-ville en particulier de la place Charles Digeon. Une attention particulière s'est portée

sur l'enveloppe du bâtiment. Celui-ci reprend le style haussmannien, avec en façade, des matériaux nobles comme la pierre de taille semi porteuse. La volonté municipale est aussi de proposer une nouvelle offre de logements à Saint-Mandé. Sur les 66 appartements que comporte le projet, 43 sont en accession à la propriété. Ils ont été vendus en bloc à la Caisse des Dépôts et Consignation et seront occupés à titre de logements locatifs privés. Les 23 restants sont des logements sociaux. Les appartements auront la certification NF Habitat HQE (Haute Qualité Environnementale). Conçus pour être plus économes en énergie, ils offriront aussi un meilleur confort thermique et acoustique et seront plus respectueux de l'environnement avec, entre autres, une limitation des déperditions de chaleur. Deux niveaux de sous-sol permettront la création de 47 places de stationnement. En pied d'immeuble sont prévus : un local commercial avoisinant les 215 m<sup>2</sup> et des équipements pour la Ville (salles...) de la même superficie.

**SORTIES**

# VIDE-GRENIERS ET BRADERIE DE MARS



**VIDE GRENIERS  
de l'alouette**

Organisé par Le Lions Club, en partenariat avec la ville de Saint-Mandé

**SAMEDI 15 MARS 2025**  
8h-18h marché de l'Alouette, place de la Libération

Contact par e-mail : [fions@lionsclub-saintmande.fr](mailto:fions@lionsclub-saintmande.fr) • Achat de billets sur Hello Asso  
Tarifs : 1 emplacement sans bâche 20 euros • 1 emplacement avec bâche 32 euros



## VIDE-GRENIERS DE L'ALOUETTE

organisé par le Lions Club en partenariat avec la Ville de Saint-Mandé

Comme chaque année, vaisselle, livres, vêtements, bibelots, disques, bricoles et petits objets en tout genre... seront à l'honneur sur les étals et seront une vraie mine d'or pour les chineurs, les collectionneurs et les amateurs de bonnes affaires.

**SAMEDI 15 MARS de 8h à 18h**

**Marché de l'Alouette**

**Place de la libération**

---

Pour le plus grand bonheur des habitués,  
des amateurs de bonnes affaires,  
des curieux ou des trois à la fois, c'est le retour  
des traditionnelles braderies !

---

À Saint-Mandé, deux dates sont à noter  
sur vos agendas : les samedis 15 et 29 mars.

---

## BRADERIE PETITE ENFANCE

organisée par la Ville de Saint-Mandé

C'est l'un des temps forts du Printemps des Familles !  
À la recherche d'articles de puériculture, de vêtements pour enfants, de poussettes, lits parapluie ou jouets... vous trouverez forcément votre bonheur !

**SAMEDI 29 MARS de 10h à 17h30**

**Gymnase Roger Vergne**

**31, rue du Commandant Mouchotte**

Vous êtes Saint-Mandéen et vous souhaitez disposer d'un stand, inscrivez-vous samedi 15 mars de 10h à 12h à la Maison de la Famille - 8 place Delahaye.

Tarif : 10 € (prévoir une pièce d'identité et un justificatif de domicile).



## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025



# ENGAGEMENTS TENUS, FINANCES SOLIDES : UNE GESTION EXEMPLAIRE

---

Le contexte est cette année inédit,  
révélant une crise sans précédent des finances publiques  
de l'État avec des répercussions sur  
les collectivités locales, dont Saint-Mandé.

---

### UNE SITUATION INÉDITE ET INCERTAINE

En 2024, la Ville de Saint-Mandé a réussi à maintenir une situation financière stable, malgré un contexte national difficile. En effet, l'État traverse une crise budgétaire importante, ce qui impacte directement les finances des collectivités locales, y compris celles de notre commune. Face à une baisse plus forte que prévu des recettes fiscales (notamment les droits de mutation) et à une diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État, Saint-Mandé a dû ajuster son budget en cours d'année. Malgré ces difficultés, les finances de la Ville restent solides et sous contrôle

pour 2024. D'ici 2025, la situation pourrait devenir encore plus tendue. Avec la hausse des dépenses de fonctionnement et la baisse continue des recettes, Saint-Mandé prévoit une perte de ressources estimée à 6 millions d'euros sur trois ans (2023-2025). Cette perte pourrait s'accroître en 2025 en raison d'un effort budgétaire supplémentaire demandé aux collectivités par l'État.

Malgré ces incertitudes, la Ville s'est engagée à ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières et à poursuivre prudemment les projets prévus pour le mandat en cours.

### UN BUDGET PRÉVISIONNEL SOUS CONTRAINTES

Les budgets 2025 et 2026 s'annoncent compliqués à élaborer, notamment en raison des difficultés politiques et financières qui touchent l'État et rejaillissent sur les finances locales.

Désormais, certaines incertitudes sont levées :

- **Les dépenses** : Bonne nouvelle, les charges de fonctionnement diminueront en 2025 grâce à la baisse des prix du gaz et de l'électricité. Cependant, d'autres dépenses fixes, comme certaines pénalités imposées à la commune, continueront de peser sur le budget.
- **Les recettes** : L'évolution des bases fiscales pour 2025 est maintenant connue et sera de +1,7 %, une augmentation modeste par rapport aux années précédentes. Les droits de mutation, eux, ne retrouveront pas les niveaux de 2022-2023.

Afin de maintenir son équilibre budgétaire, la Ville a contracté un emprunt de 2 millions d'euros en 2024, qui sera utilisé en 2025. La dette reste donc sous contrôle.

Toutefois, des incertitudes persistent :

- Une ponction supplémentaire sur les recettes de la Ville par l'État, estimée à 450 000 euros.
- Une hausse des cotisations à la caisse de retraite des agents publics (+200 000 euros).

Sans ces contraintes imposées par l'État, Saint-Mandé pourrait financer ses projets sans difficulté. Mais avec ces nouvelles mesures, la Ville devra adapter son budget et ajuster certains investissements.

Deux projets majeurs resteront prioritaires en 2025-2026 :

1. La rénovation de la Médiathèque.
2. La transformation du Centre Pierre Grach en Maison de santé pluriprofessionnelle.

### L'ÉTAT DE LA DETTE DE SAINT-MANDÉ

Depuis 2019, Saint-Mandé a su bien gérer ses finances. Grâce à une gestion prévoyante, la Ville avait constitué une réserve financière de 9,7 millions d'euros en 2019. De plus, une planification rigoureuse des investissements a été mise en place pour anticiper les besoins financiers.

Ainsi, la Ville a souscrit trois emprunts en 2020 et 2021, pour un total de 9,8 millions d'euros. Mais bonne nouvelle : d'ici la fin du mandat, la dette aura diminué. Elle passera de 20,08 millions d'euros en 2019 à 18,47 millions d'euros en 2026.

De plus, la situation financière de la Ville reste sécurisée, avec une dette bien classée (100 % A1). La capacité de remboursement restera inférieure à 5 ans, ce qui est un bon indicateur de stabilité.

La Ville pourrait donc souscrire de nouveaux emprunts si nécessaire pour financer certains projets d'investissement, mais sans mettre en danger ses finances.

### FOCUS : PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

Les nouvelles mesures budgétaires du gouvernement pourraient obliger la Ville à réajuster son budget. Toutefois, Saint-Mandé maintient son engagement : **il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.**

Grâce à une gestion prudente, la Ville est en mesure de poursuivre ses projets tout en préservant l'équilibre financier. Cependant, l'évolution de la situation économique et budgétaire de l'État reste un facteur à surveiller. En cas de coup dur, Saint-Mandé pourrait faire face à un manque de 400 000 à 1,3 million d'euros sur les deux prochaines années.

Quoi qu'il en soit, la priorité reste la même : garantir un budget équilibré tout en préservant l'avenir financier de la Ville.

“ *Les mesures budgétaires présentées par le nouveau gouvernement pourraient amener la Ville à actualiser ses budgets et ses équilibres financiers. Toutefois, nous nous engageons, dans tous les cas, à ne pas augmenter les taux d'imposition et à détenir à la fin du mandat une dette soutenable.* ”

**Marc Médina**

Adjoint délégué au budget, à l'évaluation des politiques publiques et à l'administration générale.

## FISCALITÉ

# PAS D'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE À SAINT-MANDÉ EN 2025

Lors du Conseil municipal du 5 février, la Ville de Saint-Mandé a confirmé son engagement : **les taux d'imposition ne seront pas augmentés cette année encore.** Cette décision s'inscrit dans la continuité de la ligne directrice adoptée depuis 2020.

## À QUOI SERT LA TAXE FONCIÈRE ?

La taxe foncière est un impôt local payé chaque année par **toutes les personnes propriétaires d'un bien immobilier au 1<sup>er</sup> janvier**. Son montant dépend de la valeur locative du logement, c'est-à-dire du loyer théorique qu'il pourrait générer s'il était loué. Les communes fixent leur taux d'imposition en fonction de leurs besoins, à la fois pour leur fonctionnement et pour financer leurs investissements (équipements publics, entretien des infrastructures, etc.).

Le montant de la taxe foncière peut évoluer de deux façons :

1. **Une revalorisation nationale** : décidée par l'État en fonction de l'inflation (+1,7% en 2025).
2. **Une variation des taux locaux** : les collectivités peuvent choisir d'augmenter ou non leur taux d'imposition.

**Si la taxe foncière augmente à Saint-Mandé**, ce n'est **pas un choix local**, mais bien la **conséquence directe d'une décision de l'État**. La revalorisation des bases cadastrales, imposée par le gouvernement, entraîne mécaniquement une **hausse pour tous les propriétaires, sans que la municipalité n'ait son mot à dire**.

## UN TAUX STABLE À SAINT-MANDÉ DEPUIS 10 ANS

Malgré un contexte économique incertain et les nombreux projets menés pour améliorer le cadre de vie (aménagement, sécurité, rénovation énergétique...), **la Ville a décidé de ne pas**

**augmenter les taux d'imposition** afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants. Ainsi, le taux de 32,55% reste inchangé pour la dixième année consécutive. Certains élus de l'opposition proposent même de **réduire** ce taux. Toutefois, cette mesure n'est ni réaliste ni responsable, car la Ville doit anticiper plusieurs contraintes budgétaires :

- **Le report de la vente de Cochereau** : un manque de 4 millions d'euros sur le budget.
- **Une contribution imposée par l'État** : en 2025, Saint-Mandé devra reverser **6 millions d'euros** à l'État pour participer à la réduction des déficits publics, soit **1 million d'euros de plus qu'en 2024**.

Baisser le taux d'imposition en neutralisant la revalorisation des bases fiscales aurait un impact direct sur le budget de la Ville, **avec une perte de 500 000 € en 2025 et 4,5 millions d'euros sur l'ensemble du mandat**. Dans un contexte de hausse des dépenses (énergie, salaires des fonctionnaires...), ce choix mettrait en péril les services rendus aux habitants.

## UN DES TAUX LES PLUS BAS DU DÉPARTEMENT

Rappelons que **les taux d'imposition de Saint-Mandé figurent parmi les plus bas du Val-de-Marne**. Sur les cinq dernières années, près de la moitié des communes du département a augmenté ses taux, alors que **Saint-Mandé a maintenu les siens depuis 10 ans**. Grâce à cette gestion rigoureuse, la Ville parvient à concilier stabilité fiscale et qualité des services publics, tout en garantissant un cadre de vie agréable pour les Saint-Mandéens.

## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

# CHIENS ET CHATS ONT LEUR CLINIQUE À SAINT-MANDÉ

La clinique vétérinaire de Saint-Mandé est désormais réouverte après trois mois de fermeture.

Rencontre avec le docteur Charlotte Boismaigre, la nouvelle maîtresse des lieux.

### UNE TOUTE JEUNE DIPLÔMÉE

Après 7 ans d'études, Charlotte Boismaigre a obtenu, en décembre dernier, le précieux diplôme dont elle rêvait depuis sa plus tendre enfance... Installée depuis le 6 janvier à la clinique vétérinaire située derrière l'église

Notre-Dame, elle a déjà une solide pratique puisque durant sa dernière année d'études, elle a travaillé à la Clinique vétérinaire du Château à Vincennes qui fait partie du même groupe (Sevetys) en urgence de nuit. « *Je souhaitais avant tout pratiquer une médecine de proximité et j'avoue avoir eu beaucoup de chance d'avoir pu m'installer aussi rapidement dans cette clinique familiale de quartier !* » dit-elle avec enthousiasme. Charlotte est

entourée de deux auxiliaires spécialisées vétérinaires, Maria en poste depuis bientôt 18 ans et Alice qui est arrivée en janvier. Le docteur Cindy Freva, en poste depuis deux ans à Saint-Mandé, qui a succédé au docteur Chauvin parti à la retraite au printemps 2024, est actuellement en congés pour préparer l'arrivée d'un heureux événement. Elle rejoindra à nouveau l'équipe sans doute au début de l'été.

### LES SOINS PRODIGUÉS

Les patients de Charlotte sont des chats et des chiens et quelquefois des lapins mais pas de NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie de type rongeurs, reptiles, poissons...). Elle intervient sur des soins préventifs :

vaccins, stérilisations, traitements antiparasites, détartrages dentaires... réalise des consultations de médecine générale et donne des conseils sur l'alimentation en fonction de l'âge, du mode de vie et de la santé de l'animal. Elle effectue les bilans

sanguins, les radios et de la petite chirurgie. « *Pour les grosses opérations ou les urgences vitales, j'oriente mes clients vers des confrères ou consoeurs, car je n'ai pas de service d'hospitalisation longue durée* » explique-t-elle. Le diagnostic est essentiel, d'où une recherche d'indices à la Sherlock Holmes avec les maîtres : changement du comportement de l'animal, perte d'appétit, regard triste, difficulté à se mouvoir... afin de cerner le problème. « *La*

*discussion est primordiale et je dois dire que les gens ici sont vraiment très gentils. J'ai constaté qu'ils étaient très attachés à cette clinique et donc naturellement très heureux que je continue à la faire vivre* » indique Charlotte. Pour la prise de rendez-vous, les chiens et les chats ont leur Doctolib ! La plateforme s'appelle Pilepoils. Pour les urgences en dehors des heures d'ouverture, les week-ends et la nuit, la ligne téléphonique de la clinique est déviée vers une clinique de garde de proximité.

**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SEVETYS DE SAINT-MANDÉ  
5, RUE GUYNEMER**

Prise de rendez-vous sur Pilepoils ou au 01 43 28 76 86  
Du lundi au vendredi de 9h à 19h (fermée entre 13h et 14h)  
Consultations jusqu'à 18h.



De gauche à droite : le docteur Charlotte Boismaigre et Alice, auxiliaire spécialisée vétérinaire.

## TROPHÉES DES PÉPITES DU COMMERCE



# OLIVIER & CO RÉCOMPENSÉ PAR UN TROPHÉE D'ARGENT

Le concours, initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne, a mis en lumière les commerçants du département parmi lesquels la boutique saint-mandéenne Olivier & Co s'est distinguée.

### LES COMMERÇANTS SAINT-MANDÉENS EN LICE

Le 13 février dernier, la Chambre de Commerce 94 remettait les Trophées des Pépites du Commerce du Val-de-Marne. Pour la première édition de ce nouveau concours, 14 villes\* ont présenté plus de cent candidatures, réparties dans six catégories.

Quatre-vingt dossiers ont finalement été retenus. Dans chacune des catégories, trois trophées étaient remis : Bronze, Argent et Or.

Pour mémoire, comme nous l'avions indiqué dans notre édition du mois de janvier, la Ville de Saint-Mandé avait proposé la candidature de cinq commerces :

- La boutique de décoration d'intérieur *Les Heures Maison*, 1 rue de l'Amiral Courbet

- La bijouterie *Margotys*, 12 avenue du Général de Gaulle
- La quincaillerie *L'Arlequin*, 8 avenue du Général de Gaulle
- La boulangerie *Perlimpainpain*, 87 avenue du Général de Gaulle
- L'épicerie fine de la franchise *Olivier & Co*, 49 avenue du Général de Gaulle.

### TROPHÉE D'ARGENT POUR OLIVIER & CO

C'est cette dernière qui a remporté le Trophée d'argent dans la catégorie des Franchises et Commerces Associés. Un grand bravo à Emmanuelle Bentolila, qui a ouvert sa boutique à l'été dernier. N'hésitez pas à lui rendre visite afin de découvrir les produits méditerranéens qu'elle propose dans sa jolie boutique : des huiles d'olive et des vinaigres d'exception, des produits salés et sucrés, des spécialités autour de la truffe ainsi qu'une gamme cosmétique à base d'huile d'olive.

Les quatre autres candidats n'ont pas démérité... loin de là ! La qualité de leurs produits, de leurs services et de leur accueil n'est plus à démontrer. Fréquentez leurs boutiques... vous vous rendrez compte qu'ils méritaient, eux aussi, un trophée !

\* Les villes participantes : Cachan, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Chennevières-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Rungis, Saint-Mandé, Sucy-en-Brie, Villecresnes, Villiers-sur-Marne, Villejuif, Vitry-sur-Seine.



De gauche à droite lors de la soirée de remise des Trophées des Pépites du Commerce : le Maire, Julien Weil, Bruno, le compagnon d'Emmanuelle Bentolila qui est au centre de la photo, Marianne Véron, adjointe déléguée à la Propreté, au Cadre de vie, à la Redynamisation du Commerce local et au Développement économique et Isabelle Kopecky, conseillère municipale, déléguée au commerce.

## PROPRETÉ

# DÉJECTIONS CANINES NON RAMASSÉES : 500 EUROS D'AMENDE

Malgré les efforts de la Ville pour que les rues, les trottoirs,  
les parcs soient des espaces agréables et propres,  
certains continuent à mépriser les règles élémentaires de civisme.  
Pris en flagrant délit, il leur en coûtera désormais 500 euros.

**R**amasser les déjections canines de son chien est un geste simple qui contribue à une ville plus propre, plus agréable et plus respectueuse de tous.

### GARDONS NOTRE VILLE PROPRE

Saint-Mandé est une ville d'excellence, et la Ville met tout en œuvre pour qu'elle demeure propre, agréable et respectée :

- Chaque jour, les agents communaux assurent un nettoyage minutieux de l'espace public,
- 57 toutounets (distributeurs de sacs biodégradables gratuits) sont installés dans toute la ville,
- De nombreuses campagnes de communication ont été mises en place,
- Une brigade du stationnement et de l'environnement a été créée.

Malgré ces efforts, certains continuent à mépriser les règles élémentaires de civisme...

### STOP AUX NUISANCES

Les déjections canines non ramassées sur la voie publique représentent une véritable nuisance. En

plus de souiller nos rues, nos trottoirs et nos espaces verts, elles favorisent la prolifération de microbes et peuvent être à l'origine de chutes accidentelles. Leur nettoyage représente également un coût conséquent pour la collectivité.

**Face à ces problèmes d'hygiène, de santé publique et de respect de l'environnement, la Ville a pris des mesures strictes : les brigades de contrôle vont être renforcées, la surveillance par caméra amplifiée, et les contrevenants sanctionnés.** Désormais en effet, les propriétaires de chiens, pris en flagrant délit de non-ramassage des déjections canines de leur animal, s'exposent à une amende de 500 €. **Soyez les ambassadeurs "propreté" auprès de vos voisins, vos enfants, vos amis... pour préserver, ensemble notre cadre de vie !**



57 TOUTOUNETS AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

2000 CHIENS ENVIRON (SOIT 1 FOYER SUR 4)

±10 TONNES DE DÉJECTIONS PAR AN

## SÉLECTIONNÉ POUR VOUS

DANS LE CADRE DES "ENTREVUES DE LA MÉDIATHÈQUE", VENEZ DÉCOUVRIR LE LIVRE DE YASMINA JAAFAR *ILS ONT CHOISI LA FRANCE* PUBLIÉ AUX ÉDITIONS NOUVEAU MONDE.



Au XX<sup>e</sup> siècle, l'écrivain James Baldwin, les musiciens Nina Simone et Miles Davis, le réalisateur Melvin Van Peebles et la danseuse et chanteuse Joséphine Baker ont fui les États-Unis pour échapper au racisme. Pourquoi la France a-t-elle attiré ces artistes américains aux parcours différents ? Yasmina Jaafar revisite la vie de ces cinq artistes géniaux dont le principal point commun était d'être né noir dans un pays où la ségrégation les empêchait de s'accomplir pleinement. En France, leurs expériences seront diverses, faites de haut et de bas, mais la liberté dont ils jouiront leur permettra d'être considérés comme des artistes avant tout. Leur notoriété leur permettra d'être des voix écoutées dans le mouvement pour les droits civiques qui secoue leur pays natal. Ces cinq hommes et femmes d'exception ont été des modèles. Leur art a été leur porte-voix pour lutter contre le racisme et il résonne encore aujourd'hui. Ces exilés nous parlent de la France, ils nous rappellent ses valeurs universalistes. Yasmina Jaafar est productrice, journaliste, réalisatrice et fondatrice du site d'information [laruchemedia.com](http://laruchemedia.com). *Ils ont choisi la France* est son premier ouvrage.

**RENCONTRE AVEC L'AUTEURE  
À LA MÉDIATHÈQUE ÉPHÉMÈRE :**  
**SAMEDI 22 MARS À 11H**  
**CRESCO**  
Entrée libre

## ET TOQUE !



## La recette du mois

### KEY LIME PIE (tarte au citron vert)

#### Ingrédients

##### Pour la pâte à tarte

150 g de "beurre"  
vegan ou de  
margarine végétale  
fondue  
300 g de biscuits  
nature type Petit  
Beurre ou palets  
breton

##### Pour la garniture

150 g de noix de  
cajou, préalablement  
trempées dans l'eau  
au moins 4h ou une  
nuit  
150 g de crème de  
coco  
200 g de fromage  
frais (ou végétal)  
1 cuillère à soupe de  
sucre semoule  
3 cuillères à soupe  
de jus de citron vert  
3 cuillères à soupe  
de jus de citron  
vert bio  
5 feuilles d'épinard  
(facultatif)  
Crème fouettée  
vegan (ou non) pour  
servir

#### Préparation de la pâte

1. Préchauffer le four à 200° (180° en chaleur tournante) et graissez un moule à tarte.
2. Placez les biscuits dans un mixeur jusqu'à ce qu'ils deviennent friables. Versez dessus le beurre ou la margarine fondue puis mixez de nouveau jusqu'à obtenir une consistance de sable humide.
3. Étalez cette base dans le moule en tassant bien au fond comme sur les côtés, en veillant à ce qu'elle soit bien tassée.
4. Enfourez pour 10 minutes. Retirez du four et laissez refroidir.

#### PRÉPARATION DE LA GARNITURE

1. Égouttez et rincez les noix de cajou et placez-les au mixeur avec la crème de coco et le fromage frais végétal.
2. Ajoutez-y le sucre semoule, le jus et le zeste des citrons ainsi que les feuilles d'épinard pour colorer. Mixez jusqu'à obtenir un mélange homogène.
3. Versez la garniture sur la base refroidie. Lissez-la bien et éliminez les éventuelles bulles d'air en tapotant le moule.
4. Placez le moule au congélateur 1h, puis au réfrigérateur pendant au moins 2 à 4h (ou 1 nuit entière), pour que cela prenne.
5. Placez la crème fouettée (à l'aide d'une douille si vous en avez une). Ajoutez les tranches de citron vert frais et un peu de zeste de citron vert bio pour décorer.

Recette tirée du livre "Petits biscuits et gros gâteaux" de Holly Jade aux éditions La Plage, disponible à la Médiathèque.



# SAINT-MANDÉ SCOPE

## L'AGENDA DE VOS SORTIES

**JUSQU'AU 13/03**

**André Rigaud**  
La danse au travers des cultures

EXPO PHOTOS  
LE PATIO

**L'INSTANT CINÉ**

**VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

(lire page 25)

**07/03 - 20H30**

**Mon roi**

Maiwenn

**14/03 - 20H30**

**Jusqu'à la garde**

Xavier Legrand

**JEUNE PUBLIC**

**16/03 - 11H**

**Kiki, la petite sorcière**

Hayao Miyazaki

**CYCLE DENIS VILLENEUVE**

**04/04 - 20H30**

**Premier contact**

Denis Villeneuve

**JEUNE PUBLIC**

**06/04 - 11H**

**Fielvel et le nouveau monde**

Don Bluth

**CRESCO**

**JE VEUX VOIR**

Cours d'initiation à l'histoire de l'art animés par Éric Parmentier, historien de l'art

**10/03, 17/03, 24/03 ET 31/03 À 19H30**

**CRESCO**

Programme complet et inscriptions [www.jeveuxvoir.net](http://www.jeveuxvoir.net)

**11/03 - 20H30**

**Franck Ferrand**

**Courageuses !**

**THÉÂTRE**

**CRESCO**

Le Club des Amis de l'art lyrique

**11/03 - 14H30**

(lire ci-contre)

**Histoire de l'opéra**

**SALLE DES FÊTES**

Conférence opéra

**18/03**

**15H À 17H**

**De Schubert**

**à Richard Strauss : l'épopée du Lied allemand**

**CRESCO**

Soirée opéra "clé en main"

**09/03**

Rdv à 13h, place de la Bastille

**Pelléas et Mélisande,**  
Claude Debussy

**29/03**

Rdv à 16h30, place de la Bastille

**Don Carlos,**  
Giuseppe Verdi

**OPÉRA BASTILLE**

Renseignements et tarifs : [clubartlyrique@laposte.net](mailto:clubartlyrique@laposte.net)

**13/03 - 19H**

**Hervé Lebongo**

Saxophone

**AFTERWORK**

**MUSICAL**

**CRESCO**

INFOS, TARIFS ET RÉSERVATIONS  
sur [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr) (billetterie)

**DU 13 AU 21/03**

**Aquarelles**

Par le CCAS

EXPOSITION

HALL DE L'HÔTEL DE VILLE

**18/03 - 20H30**

**No more tragédie, my love. Une société d'idoles**

Compagnie La Mission

**THÉÂTRE**

**CRESCO**

**25/03 - 20H30**

**Cendrillon & Fata Madrina dans une cabine d'essayage**

**THÉÂTRE**

**CRESCO**

**1<sup>er</sup>/04 - 20H30**

**Loco cello**  
François Salque (violoncelle), Samuel Strouk (guitare), Jérémie Arranger (contrebasse)

**MUSIQUE**

**CRESCO**

**03/04 - 19H**

**Thomas Valverde**

Piano

**AFTERWORK**

**MUSICAL**

**CRESCO**

**06/04 - 17H**

**La diva fait son cinéma**

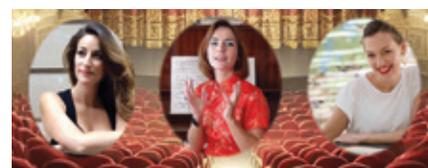
Le 7<sup>e</sup> art et ses superproductions d'opéras

**MUSIQUE**

**CRESCO**

COUP DE PROJECTEUR SUR...

JULIA LE BRUN,  
IRINA GOLOVINA  
ET CANDICE COSTI



Julia Le Brun, Candice Costi et Irina Golovina seront sur la scène de la Salle des Fêtes lors d'une conférence opéra, le 11 mars prochain.

**TROIS ARTISTES CONFIRMÉES**

**Julia Le Brun** est pianiste et conférencière. Elle est également critique musicale et écrit des romans dans le monde de l'opéra.

**Candice Costi** a étudié la musique très jeune au Conservatoire de Nice et a remporté de nombreux prix, notamment le 1<sup>er</sup> Prix *Hector Berlioz* en 2020 à Paris. Elle chante régulièrement au sein des Chœurs d'Opéra et à l'Opéra de Paris entre autres...

**Irina Golovina** est mezzo-soprano. Son répertoire va de la musique baroque à la musique romantique. Elle chante en français, italien et russe.

**L'HISTOIRE DE L'OPÉRA**

Toutes les trois nous invitent à une conférence pour tout savoir sur l'opéra et son histoire. Il s'agit d'un voyage accessible à tous qui permettra de comprendre comment l'opéra a évolué depuis sa naissance jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. Elles feront la lumière sur ce qu'est l'opéra bouffe, qui était Richard Wagner... le tout illustré des plus beaux airs du répertoire lyrique.

**CONF'OPÉRA**

**MARDI 11 MARS À 14H30** (durée 2 heures)

**SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE**

Entrée : 10 € (5 € seniors Saint-Mandéens - 2,50 € seniors non imposables)



### L'histoire

Au décès de sa mère, Pina ressent sa cruelle absence... Mais, un jour, elle découvre la légende de la Cape d'Argent, un objet mystérieux pouvant retrouver ce qui a été perdu. Commence alors un voyage initiatique durant lequel elle rencontre des créatures aussi fabuleuses que dangereuses : une impératrice tyrannique, une chouette affamée et bien d'autres...

PORTRAIT

# ALEXANDRE LUCAS BECOURT PINA, LES CONTES DE LA CAPE D'ARGENT

---

Auteur, metteur en scène, acteur... Alexandre Lucas Becourt était sur la scène de Cresco le 28 février, avec sa compagnie du Théâtre de La Cape d'Argent pour la lecture des deux premiers textes d'une incroyable saga.

---

**Les Contes de la Cape d'Argent sont une parenthèse enchantée où les arts de la comédie, de la danse, de la musique et du chant sont réunis pour faire vivre de fabuleuses histoires.**

## ALEXANDRE LUCAS BECOURT

Né à Paris, Alexandre a un parcours particulier dont le fil d'Ariane est indéniablement une vocation d'artiste. Petit résumé : son bac en poche, il commence par des études de cinéma à l'université Paris 8 et obtient une licence d'art du spectacle. En parallèle, et parce qu'il rêvait d'être danseur, il suit une formation au Centre International de Danse Jazz. Il joue et chante aussi pendant 7 ans dans un groupe de musique *What About Penguins* qui fait, entre autres, en 2009, la première partie à l'Olympia de *Foreigner*. « *C'est un parcours qui se tient dans le sens où j'ai toujours aimé raconter des histoires, avec des textes, des chansons, en dansant...* » précise-t-il. Un besoin de stabilité le conduit à reprendre des études. Il obtient alors un master en sciences de l'éducation et devient... professeur des écoles. Une expérience passionnante, « *ultra engageante qui demande beaucoup de créativité* » explique-t-il, mais l'envie de théâtre revient insidieusement. Un pépin de santé lui fait comprendre qu'il doit aller, comme il l'a enseigné à ses élèves « *au bout de ses rêves* ». Il quitte l'Éducation nationale pour se consacrer à sa passion. Il s'inscrit à un cours amateur où on lui

conseille de se professionnaliser. « *J'attendais le mardi soir avec une impatience de collégien, ça a été pour moi une révélation, car le théâtre mobilisait tout ce j'avais appris* ». Il intègre alors le Studio de Formation Théâtrale de Vitry-sur-Seine d'où il sort diplômé. Fan des univers fantastiques à la *Harry Potter* et de jeux vidéo d'aventure qui racontent des histoires épiques, l'idée germe d'écrire une saga théâtrale.

## UNE ÉPOPÉE THÉÂTRALE

*Pina* est le premier texte de la saga imaginée par Alexandre Lucas Becourt. Testé à Avignon l'an dernier, le spectacle trouve son public et reçoit même un prix. C'est là que Catherine King, directrice des Affaires culturelles et de Cresco flaire la pépite et propose sans tarder une résidence à la toute jeune compagnie du *Théâtre de la Cape d'Argent* afin de poursuivre le travail scénique ainsi que l'écriture du projet dans sa globalité. Sur scène, 7 comédiens interprètent les 17 personnages de la pièce. « *Ce sont aussi les interprètes qui m'inspirent certains des personnages, par leur talent et leur identité* » indique Alexandre enthousiasmé par « *le professionnalisme et la gentillesse de l'équipe technique de Cresco* ». Suite à la lecture et à l'exposition des sublimes costumes et masques faits en impression 3D et présentés le 28 février dernier, le spectacle reviendra sur la scène de Cresco en fin d'année. *L'impératrice*, deuxième pièce, tout aussi romanesque et fantastique de la saga des *Contes de la Cape d'argent*, sera présentée sur scène courant 2026. Attention ! Nous avons notre J. K Rowling à Saint-Mandé !



Maître  
Julien CELLARD

Notaire à Saint-Mandé  
[julien.cellard@cellard.notaires.fr](mailto:julien.cellard@cellard.notaires.fr)  
01 48 08 39 39



## LES PRINCIPALES MESURES DE LA LOI DE FINANCES 2025 : UN BUDGET ENFIN ADOPTÉ

Après des mois d'incertitudes, le budget 2025 a été adopté le 5 février dernier. Voici les principales mesures fiscales à retenir, notamment en matière de transmission, de revenus et d'immobilier, qui pourraient vous concerner.

### EN MATIÈRE DE TRANSMISSION : Un coup de pouce pour les donations

#### Un nouvel abattement temporaire sur les donations

Les donations en ligne directe (enfants, petits-enfants) ou vers les neveux et nièces, bénéficieront d'un abattement temporaire. Celui-ci sera fixé à 100 000 € par donateur et 300 000 € par donataire, à condition que les sommes soient utilisées pour l'achat ou la rénovation énergétique d'une résidence principale. Cet abattement sera en vigueur pour une période déterminée, apportant un réel soutien à la transmission du patrimoine familial.

### EN MATIÈRE DE REVENUS : Une taxation plus progressive pour les hauts revenus

#### Imposition différenciée sur les hauts revenus

Une nouvelle contribution différenciée est instaurée pour les revenus élevés. Une imposition minimale de 20% (hors prélèvements sociaux) s'appliquera aux contribuables gagnant plus de 250 000 € (célibataires) ou 500 000 € (couples).

### EN MATIÈRE IMMOBILIÈRE : Des ajustements fiscaux pour les propriétaires

#### Réforme de la fiscalité des locations meublées (LMNP)

Une réforme importante concerne la fiscalité des locations meublées non professionnelles (LMNP). En cas de vente, les amortissements déduits seront désormais réintégrés dans la plus-value imposable. Cela impacte directement les propriétaires ayant utilisé ce dispositif pour réduire leur base imposable.

#### Augmentation des droits d'enregistrement sur les ventes immobilières

Les départements ont la possibilité d'augmenter les droits d'enregistrement sur les transactions immobilières de 0,5%. Pour un bien d'une valeur de 500.000 €, cela se traduit par une augmentation d'impôt de 2.500 €.

Cette augmentation prendra effet dans les deux mois suivant la délibération du Département, si celle-ci intervient avant le 15 avril 2025, ou, à défaut, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Concernant le département de Paris, une délibération a déjà été prise et l'augmentation des droits sera effective à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain.

Cette augmentation des droits ne s'appliquera pas lorsque le bien acquis constituera pour l'acquéreur sa première résidence principale.

Ces mesures marquent un tournant important dans la gestion fiscale de vos revenus, votre patrimoine et vos projets de transmission. Venez nous rencontrer pour mesurer les impacts de ces mesures sur vos projets.

## Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



### Aide aux repas

## Des plaisirs gourmets à tout âge avec l'aide aux repas

- Aide aux courses
- Aide à la préparation des repas
- Aide à la prise des repas
- Repas partagés et moments de convivialité



01 84 04 03 75

51 Av. de Paris  
94300 Vincennes



[petits-fils.com](https://www.petits-fils.com)

# LES OTAGES OUBLIÉS PAR LINDA BASTIDE

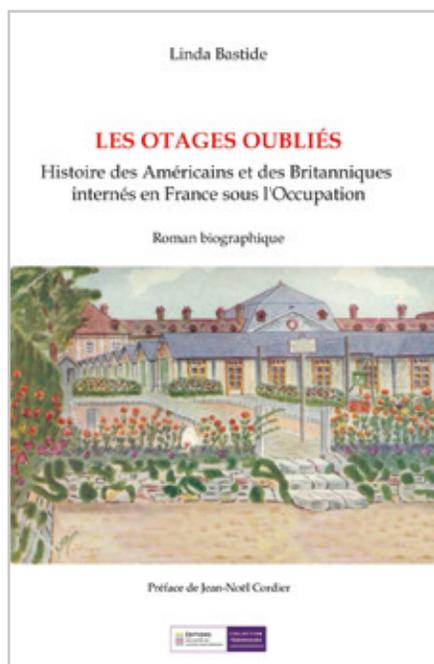
## UN PUZZLE À RECONSTITUER

L'histoire que raconte Linda Bastide se situe entre 1905 et 1982. C'est l'histoire de ses beaux-parents, Jacob et Rifka Knobel et de leur fils, Bernard, devenu son époux, qui à l'époque, avait 5 mois. Raflés dans le cadre d'une vaste opération allemande en 1940, ils vont servir de monnaie d'échange contre des prisonniers allemands épars dans le monde.

Linda avait 30 ans quand sa belle-mère lui a confié une malle emplies de souvenirs : « *Ma petite fille, quand tu seras grande, tu ouvriras cette malle et pour toi, ma petite écrivain, elle sera un trésor* ». Pendant toute sa vie, Linda emportera la malle, d'appartement en appartement... jusqu'à ce qu'elle se sente prête à reconstituer les morceaux du puzzle contenus dans la malle, et à raconter, après avoir fait ses propres recherches, l'incroyable histoire de ceux qui sont devenus sa famille et surtout celle de tout un Peuple.

« *Je veux être claire, je ne souhaite pas rivaliser avec les historiens. J'ai juste voulu écrire une histoire inconnue de tous. Simone Weil m'avait d'ailleurs encouragée à poursuivre ce travail de mémoire, sachant que j'étais la seule écrivaine au monde à pouvoir en témoigner* » explique l'auteure.

En décembre dernier paraissait  
*Les otages oubliés*, un roman  
biographique, aux éditions Rencontre  
des Auteurs Francophones  
dans lequel Linda Bastide révèle  
une facette méconnue  
des persécutions nazies  
sous l'Occupation à l'encontre  
des ressortissants américains  
et anglo-saxons.



**LES OTAGES OUBLIÉS**  
LINDA BASTIDE  
ÉDITIONS RENCONTRE DES AUTEURS  
FRANCOPHONES  
394 PAGES – 19 €  
DISPONIBLE EN LIBRAIRIE.

## QUI EST LINDA BASTIDE ?

Linda est une "fille du sud", Montmartroise depuis ses 17 ans. Comédienne pour gagner sa vie, elle est écrivaine pour le plaisir, et surtout par nécessité vitale. Sa carrière est hors norme ! Elle reçoit de l'écrivain, Pierre Mac Orlan le "Prix Jean Cocteau" pour son premier recueil de poésies *A Cloche-cœur* alors qu'elle n'a que 17 ans. D'autres livres suivent : 6 romans, des poésies (14 recueils dont 5 en bilingue)... Elle est récompensée par des Prix à l'International et en France dont le dernier en 2020 le "Grand Prix François Victor Hugo" pour le poème *13 pas dans le sable*. Lauréate de l'Académie Française, Ambassadeur Culturel de la République de Montmartre, en Espagne, en Roumanie, elle a aussi, depuis 2024, un Prix de poésie à son nom, créé par la Société des Poètes Français, l'occasion de remettre à son tour le "Prix Linda Bastide" à une jeune poétesse.

Avec son nouveau livre *Les otages oubliés*, elle atteint ce que certains qualifient "d'œuvre testamentaire" pour restituer aux héritiers américains et anglais leur Histoire.

L'ensemble des précieux documents ont été offerts au Musée de la Shoah qui en recherchait certains depuis des années.



Façade du vieux bâtiment, 2016

©Amis de l'école Decroly

# L'ÉCOLE DECROLY FÊTE SES 80 ANS 1945-2025

---

Depuis sa création en 1945, l'école Decroly de Saint-Mandé défend et met en œuvre les principes éducatifs élaborés au début du XX<sup>e</sup> siècle par Ovide Decroly, médecin et pédagogue belge.

---

## L'IMPULSION DE LA FAMILLE MORLEY

L'idée d'une école Decroly à Saint-Mandé vient d'une famille saint-mandéenne, Annette et René Morley. Annette Morley ayant été élève à l'école Decroly de Bruxelles, elle souhaitait pour ses enfants une école en France. René, son époux, rend ce souhait possible en créant cette école en 1945 au 98, Chaussée de l'Étang dans des locaux loués à la Ville de Paris. Ils ont l'avantage d'être à proximité du Bois de Vincennes pour les activités de plein air, du parc zoologique et de Paris. Le 15 octobre 1945, l'école ouvre avec 5 institutrices et 25 élèves ; ils sont 75 en juin 1946 et 145 à la

rentrée 1946 ! L'école, qui est mixte, et cogérée par les enseignants et les parents. Il s'agit d'une véritable innovation avec, dans un même lieu, une maternelle, une école primaire et... un collège.

## LES ÉVOLUTIONS DE L'ÉCOLE

En 1948, l'école devient publique. L'afflux d'un grand nombre d'enfants bute sur l'exiguïté des locaux. Afin d'y remédier, l'école s'installe au 49 avenue Daumesnil dans un hôtel particulier datant du XIX<sup>e</sup> siècle, entouré d'un parc de 5000 m<sup>2</sup> dont le Département de la Seine est propriétaire.

## Qui était Ovide Decroly (1871-1932) ?

Ovide Decroly était un médecin, psychologue et un pédagogue belge. Dès 1901, après ses études de médecine, il se consacre aux enfants différents qu'il nomme "irréguliers". Il crée pour eux un Institut au sein même de sa maison et les éduque avec ses propres enfants.

C'est en observant les enfants différents qu'il met au point un système d'éducation pour tous les enfants qui part des centres d'intérêt de l'enfant. Co-fondateur de la ligue internationale d'Éducation nouvelle, il s'est intéressé à toutes les pédagogies innovantes de son époque. Il n'y a pas de méthode Decroly car pour lui, une synthèse est nécessairement rigide et figée, alors que l'éducation est, par nature, en perpétuelle évolution.

En 1957, germe un premier espoir de reconstruction du bâtiment initial. La société Provini récupère le terrain Chaussée de l'Étang et en compensation construit un bâtiment provisoire dans le parc.

### LA SAGA DE LA RÉNOVATION

Ce premier espoir de reconstruction est vite déçu : le Conseil de Paris vote un crédit "théorique" mais ne donne pas suite. Dès 1971, la vétusté des locaux revêt un caractère préoccupant. Un programme de rénovation et de reconstruction est mis à l'étude en collaboration avec tous les intervenants de l'école : parents, enfants et personnel mais six ans plus tard, la Ville de Paris, propriétaire du bâtiment, renonce à son principe de participation à la reconstruction. Les parents s'inquiètent du devenir de l'école. Leurs différentes démarches et protestations déclenchent la visite d'une commission de sécurité. Celle-ci intervient le 15 février 1978 et conduit le Maire de Saint-Mandé de l'époque, Jean Bertaud, à prendre un arrêté imposant la fermeture du bâtiment principal pour cause de vétusté. Après quelques travaux de sécurité, les enfants retrouvent leurs classes à la rentrée de Pâques.

Nouveau rebondissement le 26 janvier 1979 : le ministère de l'Éducation nationale décide la fermeture de l'école ! Commence alors une formidable mobilisation des parents, des enseignants et des élèves : manifestations, colloques, pétitions, affichages... pour protester contre cette fermeture. La rentrée scolaire de septembre 79 se fait sans participation de la Ville de Paris : pas de fournitures, pas de personnel d'entretien... L'école cherche alors une solution auprès du Conseil

général du Val-de-Marne. Le Département devient le gestionnaire de l'école afin d'en assurer la continuité. L'école Decroly est ainsi sauvegardée.

En 2017, de nouveaux travaux sont entrepris dans l'école-collège. En revanche, le bâtiment historique attend toujours sa rénovation qui dépend de l'attribution d'un budget du Conseil départemental.

### LA GESTION DE L'ÉCOLE

La gestion de l'école présente de nombreuses spécificités dont celle d'être une école-collège, autrement dit deux établissements juridiquement distincts. En 2002, le ministère de l'Éducation Nationale a créé un établissement unique avec un Conseil d'Administration regroupant les trois niveaux (maternelle, élémentaire et collège). À la suite de la cession du terrain et des bâtiments en 2003 par la Ville de Paris au Conseil départemental du Val-de-Marne, c'est ce dernier qui gère l'ensemble de l'école.

### L'ÉCOLE DECROLY AUJOURD'HUI

L'école-collège Decroly est une école publique "désectorisée" gérée par le Département du Val-de-Marne. Elle accueille à ce jour 347 élèves. En raison du nombre important de demandes d'inscriptions et du petit nombre de places, les enfants sont choisis par tirage au sort, sous l'autorité du Conseil départemental et de l'Inspection académique. En accueillant les enfants de la maternelle à la fin du collège, l'école assure une continuité pédagogique qui permet aux enseignants de tenir compte du développement des enfants en acceptant le rythme d'acquisition propre à chacun, l'enfant étant placé au centre de ce système.

**ÉCOLE-COLLÈGE PUBLIC DECROLY**  
49, AVENUE DAUMESNIL - SAINT-MANDÉ

### AGENDA

**21 ET 22 JUIN**

Visite des classes et petite restauration. Les élèves se relaieront pour présenter leurs travaux et expliquer le sens du travail effectué cette année. Un espace sera également dédié à l'histoire de l'école.

Logo des 80 ans  
dessiné par les  
enfants de l'atelier  
Street art 2024



©Amis de l'école Decroly

**Un grand merci à l'Association des Amis de l'école Decroly pour les précieuses informations données.**

# Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre



Maître Maxime Urphéant  
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



## LA MÉDIATION NOTARIALE

### Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation a pour but de résoudre de manière amiable divers types de différends, qu'ils soient d'ordre personnel, patrimonial ou commercial, tels que les litiges familiaux en cas de séparation ou décès, les conflits immobiliers, les différends entre voisins ou les désaccords professionnels...

Le médiateur, tiers neutre, indépendant et impartial, facilite le dialogue et recherche avec vous et l'autre partie ou les autres parties, en toute confidentialité, un accord qui soit acceptable pour tous, sans avoir le pouvoir de prendre des décisions.

La médiation est un processus structuré, dans lequel deux ou plusieurs parties à un litige tentent de le résoudre volontairement elles-mêmes, avec l'aide d'un médiateur. Ce processus peut être engagé par les parties ou être suggéré ou ordonné par une juridiction. Il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire pour les litiges impliquant une somme inférieure ou égale à 5 000 euros.

### Comment se déroule une médiation conventionnelle ?

Lorsqu'un conflit survient entre plusieurs parties, celles-ci peuvent convenir de contacter un centre de médiation qui désignera un médiateur. Le recours à la médiation peut d'ailleurs être prévu dans la rédaction d'un contrat. Des clauses d'information à la médiation en cas de litige sont par exemple incluses dans un grand nombre d'actes notariés.

Les parties sont libres d'accepter ou de refuser la médiation à tout moment. Celle-ci débute par l'établissement et l'approbation par les parties des règles de la médiation telles que le respect, la non-interruption, la confidentialité et l'application de la solution retenue. Pendant le processus, chaque partie peut exprimer ses points de vue et le médiateur favorise une écoute réciproque pour parvenir à une solution.

En moyenne, 70 % des médiations aboutissent à un accord entre les participants.

### Quel est le coût d'une médiation ?

Dans le cadre judiciaire, la rémunération du médiateur est fixée par le juge. Quand vous vous adressez à un centre de médiation notariale, les honoraires sont fixés par celui-ci. Les frais et honoraires sont partagés entre les parties à la médiation. Le coût d'une médiation est inférieur à celui d'un procès, car le règlement du conflit est souvent plus rapide.

### Pourquoi faire appel à un centre de médiation notariale ?

Le médiateur notaire, formé spécifiquement à la médiation conventionnelle et judiciaire, possède les compétences nécessaires pour vous accompagner à trouver une solution amiable grâce à son écoute, ses conseils et son impartialité. Fort de son expérience professionnelle, le notaire à l'habitude des situations de conflit et maîtrise les sujets notamment familiaux, patrimoniaux et immobiliers formant sa pratique courante.

**Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !**

## Crait+Müller

Charenton

Vincennes



Andrea di NERIO (XIV<sup>e</sup> s.)  
Saint Grégoire le Grand  
Panneau. 56,5 x 31,3 cm  
Adjugé 54 180€



Bernard BUFFET (1928-1999).  
La rivière, 1980  
Huile sur toile. 55 x 81 cm  
Adjugé 68 370€



CHANEL, c. 1991. Sac en cuir matelassé blanc.  
L. 23 cm. Adjugé 3870€



Paire de boucles d'oreilles  
en or et diamants 3,95 et  
4,07 K. Adjugé 41 280€

&

## Damien Tison

"Affaire conclue"

Samedi 15 mars 2025

de 10h à 12h et de 14h à 18h

Journée d'expertise  
gratuite

21, rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont

Bijoux, tableaux, arts d'Asie  
et objets d'art  
seront expertisés par  
nos commissaires-priseurs  
et nos experts spécialisés



T. +33 (0)1 60 42 80 42 / charenton@crait-muller.com

[www.crait-muller.com](http://www.crait-muller.com)

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



# NON AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La Journée Internationale des Droits des Femmes est l'occasion de rappeler que les femmes continuent, hélas, à être les victimes de violences. Afin d'élever le niveau de conscience collective autour des violences faites aux femmes, deux films seront projetés à Cresco sur ce thème.

**D**ans le cadre des Instants ciné, l'équipe culturelle de Cresco a choisi deux films pour sensibiliser aux violences faites aux femmes : *Mon Roi de Maïwenn* et *Jusqu'à la garde* de Xavier Legrand.

### PARLER, ÉCOUTER, AGIR

Malgré d'indéniables avancées liées aux politiques de prévention et aux moyens alloués, « l'égalité des droits entre les femmes et les hommes reste un objectif à atteindre et non une réalité » comme l'indique le rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les 135 féminicides de l'année 2024 que décompte le collectif *NousToutes*, témoignent de ce triste constat et au 16 février 2025, 16 féminicides sont déjà dénombrés en France depuis le début de l'année, soit près d'un décès tous les deux jours... Pour protéger les femmes, un important arsenal législatif a été mis en place. De nombreuses actions permettent aujourd'hui de repérer et prendre en charge les femmes victimes de violences. L'une d'elles, créée en juin 2021, a pour but d'aider les victimes de violences sexistes ou sexuelles. Il s'agit d'une plateforme d'écoute, d'information et d'orientation :

le 3919, disponible 24h/24 et 7 jours/7.

Parler est la première des choses à faire, le premier pas pour être protégée.

### DEUX FILMS POUR SENSIBILISER

L'équipe culturelle de Cresco a choisi deux films pour sensibiliser aux violences faites aux femmes, violences physiques mais aussi psychologiques.

**Mon Roi de Maïwenn**, est le récit bouleversant d'une emprise amoureuse. Au générique : Vincent Cassel, Emmanuelle Bercot, Louis Garrel et Isild Le Besco, sa sœur. « À la suite d'une grave chute de ski, une femme se remémore l'histoire d'amour tumultueuse qu'elle a vécue avec un homme, pervers narcissique, entièrement dévouée à son amour étouffant et destructeur ».

**Vendredi 7 mars à 20h30 - Cresco - Gratuit**

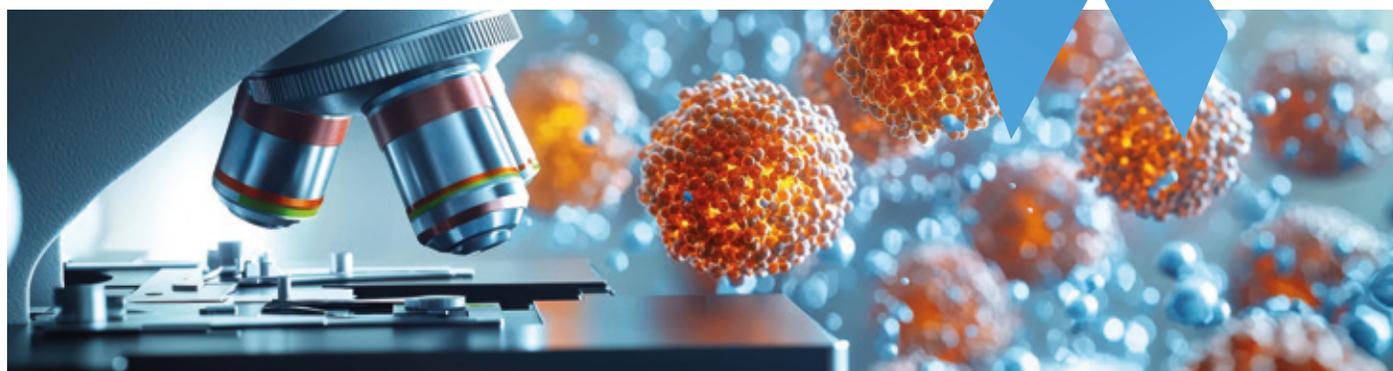
**Jusqu'à la garde de Xavier Legrand**, est un film dramatique avec Léa Drucker et Denis Ménochet. « Le couple Besson divorce. Cette situation au demeurant banale devient un pur thriller familial mettant au centre de l'histoire la garde de leur fils ».

**Vendredi 14 mars à 20h30 - Cresco**

**Billetterie : [saintmande.notre-billetterie.fr](http://saintmande.notre-billetterie.fr)**

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

# MARS BLEU LE MOIS DU DÉPISTAGE COLORECTAL



**O**rganisé par le ministère de la Santé, l'Institut national du Cancer et l'Assurance Maladie, Mars Bleu est un rendez-vous annuel de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

## QU'EST-CE QUE LE CANCER COLORECTAL ?

Aussi appelé cancer de l'intestin, il se développe lentement à l'intérieur du côlon ou du rectum, le plus souvent à partir de petites lésions appelées polypes. Ce cancer touche 4 hommes sur 100 et 2 femmes sur 100, généralement après 50 ans. C'est pourquoi, un test de dépistage est proposé aux personnes de 50 ans à 74 ans.

Il convient de consulter votre médecin traitant si des douleurs abdominales ou des troubles du transit inhabituels et persistants apparaissent ou en cas de présence de sang dans les selles.

## INDISPENSABLE DÉPISTAGE

Le dépistage sert à repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer. **Détecté tôt un cancer colorectal se guérit 9 fois sur 10. Pour cela, plusieurs étapes :**

- 1 > Commandez votre test sur [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr) ou retirez-le auprès de votre médecin traitant ou de votre pharmacien
- 2 > Faites le test chez vous
- 3 > Renvoyez votre test gratuitement
- 4 > Recevez vos résultats par SMS ou par courrier. Votre médecin recevra aussi vos résultats.

Dans 96 % des cas, le test ne révèle rien d'anormal. Dans 4 % des cas, le test détecte du sang dans vos selles. Cela ne signifie pas que vous avez un cancer mais votre médecin vous dirigera vers un gastro-entérologue afin qu'il réalise une coloscopie.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)**

Les rendez-vous de la

**MAISON**  
de la famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE  
Sur rendez-vous au 01 49 57 91 46  
(97 24) ou par mail : [maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr](mailto:maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr)

## CYCLE D'ATELIERS DE PARENTALITÉ

**Trouver l'épanouissement  
en famille**

Par Guillemette Redier-  
Gaigneux, psychopédagogue

**Samedi 15 mars  
de 9h30 à 12h30**

## ATELIER DES PARENTS

**Les gestes de premiers  
secours pour les tout-  
petits**

Par Christelle Yomba,  
infirmière et puéricultrice

**Samedi 29 mars  
de 10h à 12h**

## VISIO-CONFÉRENCE

**L'enfant agressif**

Par Guillemette  
Redier-Gaigneux,  
psychopédagogue

**Jeudi 3 avril  
de 20h à 22h**



## ENFANTS

### LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025

**Pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux résidents à Saint-Mandé.**

- ▶ Inscriptions jusqu'au 31 mars 2025 sur le site de la Ville saintmande.fr - Espace Citoyen
- ▶ Sur rendez-vous à l'Accueil unique de la mairie jusqu'au 28 mars 2025.

#### **Inscriptions scolaires :**

##### **Documents à fournir :**

- ▶ Pièce d'identité d'un des deux parents
- ▶ Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, abonnement internet, électricité, gaz, eau)

#### **Inscriptions périscolaires :**

**Restauration, accueils de loisirs (mercredis et vacances), accueil du matin et du soir, séjours**

##### **Documents à fournir :**

- ▶ Second justificatif de domicile de moins de 3 mois : il doit être différent du justificatif demandé pour l'inscription scolaire (contrat de location, échéancier ou facture EDF...)
- ▶ Attestation médicale précisant que l'enfant est à jour de ses obligations vaccinales
- ▶ Pour les parents séparés ou divorcés : photocopie du jugement de divorce ou de la convention de la garde de l'enfant
- ▶ Attestation AAEH, notification MDPH si l'enfant est porteur de handicap
- ▶ Pour l'actualisation des tarifs : avis d'imposition sur les revenus 2023.



**ESTIMATIONS GRATUITES**  
de vos bijoux & objets d'art

Par Enora ALIX,  
votre  
Commissaire-Preneur  
à Saint-Mandé



Record du Monde  
Nicolas TOURNIER  
"Le joueur de luth"  
Adjugé  
330 000 €



CHINE XVIII<sup>e</sup>  
Divinité adjugée  
50 000 €



JOUE  
Lampe adjugée  
84 000 €



Saphir du Cachemire  
Bague adjugée  
510 000 €



**Découvrez l'histoire**  
de vos objets  
**Vendez aux enchères**  
dans une vente spécialisée

Les jeudis

13 et 27 mars  
10 avril, 15 mai  
19 et 26 juin 2025

À "La petite Charpente"  
14 rue Plisson 94160 St-Mandé  
Uniquement sur rdv !

Renseignements & rendez-vous : M<sup>e</sup> Enora ALIX  
ealix@millon.com 06 58 37 94 70



millon.com

La Saint Mandéenne  
Association Multisports  
2024 - 2025



Les cours "Aquatonic" à la piscine du Centre sportif Roger Vergne.

# UN NOUVEAU COURS DE GYMNASTIQUE AQUATIQUE

La Saint-Mandéenne ouvre, à partir du 7 mars, un cours "Aquatonic petit bain".

Il aura lieu chaque vendredi de 19h30 à 20h30. Bien-être et tonicité à la clé !

**La gymnastique aquatique est un sport complet qui fait travailler tout le corps sans aggraver les articulations et sans choc. Il s'adresse aux nageurs et aux non nageurs.**

## AQUATONIC POUR TOUS

Faire de l'exercice dans l'eau dynamise l'organisme et fait du bien au moral ! Aussi, si vous avez envie de retrouver de l'énergie et une silhouette tonique à l'approche des beaux jours, inscrivez-vous dès à présent à ce nouveau cours qui aura lieu chaque vendredi à la piscine du Centre Roger Vergne.

Il s'adresse aux personnes de tout âge qui souhaitent avoir une activité sportive dans l'eau. C'est un cours dynamique ouvert aux nageurs comme aux non nageurs. Les participants ont pieds tout le temps dans le petit bassin de la piscine. Le professeur peut utiliser ou non du matériel comme des altères en mousse, des gants d'aquagym ou encore des frites en mousse.

## DE NOMBREUX BIENFAITS

Les bienfaits de l'aquagym sont nombreux. Une fois immergé, le corps ne pèse plus qu'un tiers de son poids terrestre, ce qui produit une sensation de légèreté très agréable. Par contre, la résistance de l'eau oblige les muscles à travailler davantage et à dépenser plus d'énergie : on dit que 30 minutes d'exercice en milieu aquatique équivalent à 1h30 d'exercice terrestre.

La gymnastique aquatique est un sport complet qui fait travailler l'ensemble des parties du corps sans aggraver les articulations et sans choc. Côté esthétique, le corps est remodelé, et côté santé, vous gagnez en tonicité musculaire, en endurance, vous renforcez votre dos et vous améliorez votre circulation sanguine. Avec ou sans accessoire, c'est une pratique ludique en musique qui procure beaucoup de bien-être !

**AQUATONIC PETIT BAIN**  
**LE VENDREDI DE 19H30 À 20H30**  
**PISCINE - CENTRE SPORTIF ROGER VERGNE**  
**31, RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE**



INFOS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR [WWW.LASAINTMANDEENNE.FR](http://WWW.LASAINTMANDEENNE.FR) OU À L'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION, CRESCO, 4 AVENUE PASTEUR DU LUNDI AU JEUDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H. TÉL. 01 46 82 85 02.

COURRIEL : [MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR](mailto:MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR) SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA SAINT-MANDÉENNE • @LASAINTMANDEENNE



## CHAMPIONNAT SCOLAIRE DU JEU D'ÉCHECS DU VAL-DE-MARNE



L'école Charles Digeon sur la plus haute marche du podium lors du Championnat scolaire d'échecs du Val-de-Marne.



Belle performance pour l'école Notre-Dame qui décroche la 3<sup>e</sup> place.

# L'ÉCOLE CHARLES DIGEON, CHAMPIONNE DU VAL-DE-MARNE

Trois écoles saint-mandéennes : Charles Digeon, Notre-Dame et Émilie et Germaine Tillion ont porté haut les couleurs de leur club, *Le Cavalier de la Tourelle*. Leurs performances sont exceptionnelles !

**Le Cavalier de la Tourelle attire de plus en plus de joueurs et de joueuses tant pour sa renommée que pour la qualité de son enseignement. Les résultats le prouvent !**

### L'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT

La renommée du club *Le Cavalier de la Tourelle* qui fête cette année ses 50 ans n'est plus à faire. La qualité de son enseignement non plus. En plus des cours dispensés aux adhérents, le club initie les jeunes à la pratique du jeu d'échecs dans les écoles, lors de la pause méridienne. Les très bons résultats obtenus dans les différentes compétitions sont le fruit de 20 années d'intervention de Maria Leconte, ancienne Championne de France.

### DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Organisé le 25 janvier dernier à Créteil, le Championnat scolaire du jeu d'échecs du Val-de-Marne a réuni 260 enfants (écoles et collèges). « *Le résultat des différentes écoles de Saint-Mandé est exceptionnel cette année car pour la première fois, une équipe est championne scolaire du département* » se réjouit son président, Olivier Leconte.

**Championnat scolaire départemental des écoles**  
(53 écoles du département représentées - 197 enfants participants)

École championne : Charles Digeon

3<sup>e</sup> : Notre-Dame

4<sup>e</sup> : Émilie et Germaine Tillion

A noter que Rebecca Barthelemy (11 ans - école Charles Digeon) prend la deuxième place du classement individuel avec 6,5 points sur 7.

**Championnat scolaire départemental des collèges**

(18 collèges du département représentés - 63 enfants participants)

3<sup>e</sup> : Offenbach

**Les 3 premières équipes (écoles et collèges) sont qualifiées pour le Championnat de l'Académie de Créteil 2025.**

**BRAVO À TOUTES ET TOUS !**

## À La Passerelle de Saint-Mandé



## LES TABLES D'HÔTES

Chaque mois, une table d'hôtes est proposée aux adhérents de la Passerelle dans un restaurant de Saint-Mandé ou des alentours. Le petit groupe se retrouve à midi autour d'une bonne table pour partager un moment convivial. Pour les personnes seules, c'est un moment privilégié pour échanger et tisser des liens d'amitié.

La date et le nom du restaurant - différent chaque mois - sont mentionnés dans le programme édité par l'association. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. Inscrivez-vous dès à présent pour la prochaine table d'hôtes !

**LA PASSERELLE de Saint-Mandé**  
[www.passerelle94160.fr](http://www.passerelle94160.fr)  
 Renseignements : 06 77 00 66 72  
 Plus de détails sur [www.passerelle94160.fr](http://www.passerelle94160.fr)

## ASSOCIATION VILAVERDENSES



Le 12 janvier dernier, l'association Vilaverdenses tenait un stand de spécialités portugaises au marché de la Tourelle.

## Cafédiabolo

### CaféComptines

Inscriptions : [cafecomptines@cafediabolo.fr](mailto:cafecomptines@cafediabolo.fr)

**Lundis 10, 17, 24, 31 mars et 7 avril de 9h45 à 10h45**

### Cafélittéraire Spécial Journée Internationale des droits des femmes

Venez avec vos titres "coups de cœur"

Inscriptions : [cafediabolo@gmail.com](mailto:cafediabolo@gmail.com)

**Samedi 8 mars à 17h30**

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**SAMEDI 22 MARS**

**De 10h30 à 12h**

Pensez à vous inscrire !

**À 12h30 : Cafédéjeuner**

Ouvert à tous

**À 15h : CaféToffoli**

À la découverte de ses œuvres !

### Café... jeux, à voix haute ou créatifs

**Samedi 5 avril à 17h**

### Cafésoutien scolaire

Inscriptions : [soutienscolaire@cafediabolo.fr](mailto:soutienscolaire@cafediabolo.fr)

**Du mardi au jeudi**

### On vous attend aussi le 29 mars à l'occasion du Printemps des Familles !

**Session découverte de Cafécomptines à 11h (école Charles Digeon)**

### Cafédiabolo

Maison de la famille (3<sup>e</sup> étage)

8, place Lucien Delahaye • [www.cafediabolo.fr](http://www.cafediabolo.fr)

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations ayant un ancrage à Saint-Mandé avec au moins une année d'exercice peuvent postuler.

**Clôture des candidatures** : lundi 31 mars 2025 (passage en Conseil municipal le 12/06/2025).

### Dépôt des dossiers :

[secretariat-dgs@mairie-saint-mande.fr](mailto:secretariat-dgs@mairie-saint-mande.fr) ou par courrier : Mairie de Saint-Mandé - 10, place Charles Digeon - 94160 Saint-Mandé

### Besoin d'assistance ?

[secretariat-dgs@mairie-saint-mande.fr](mailto:secretariat-dgs@mairie-saint-mande.fr) ou au 01 49 57 78 28

**Plus d'infos sur [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)**

## Association des Jumelages



## AG DU 9 JANVIER 2025

Tous les points à l'ordre du jour ont été votés à l'unanimité dont le bureau de l'ADJ (*ci-contre*) jusqu'au 31 décembre 2025, puis les membres du bureau et du Conseil d'Administration et une cinquantaine d'adhérents ont partagé la galette des rois.

**Président :** Jean-Pierre Nectoux - **Vice-présidente :** Christine Sevestre - **Secrétaire générale :** Ghislaine Hanicque - **Secrétaire générale adjointe :** Marie-Pierre Le Gall - **Trésorière :** Amina Yessad - **Trésorière adjointe :** Françoise Fougerole.

**Renseignements :** [jpcnectoux@gmail.com](mailto:jpcnectoux@gmail.com)

## QI GONG SANTÉ MUDRAS

Découverte de la pratique de l'art du souffle et des mudras

Judis 6, 20 mars - 3 avril - 15 mai - 5 et 19 juin de 11h30 à 12h30

Stade des Minimes - 68, avenue des Minimes.

Cours animés par Marie-Dominique Bleuler, professeure de Qi Gong, méditation et mudras, autrice de *L'art du Souffle et des Mudras - Voyage au coeur des mains* • Éd. Le Courrier du Livre, paru en janvier 2025. Photographies de Bruno Houdayer.



**Rencontre conviviale** autour du livre *L'art du Souffle et des Mudras - Voyage au coeur des mains avec les auteurs*.

**Mercredi 12 mars de 19h30 à 21h**

**Librairie Paroles** 74, avenue Général de Gaulle

Gratuit - Sur inscription

**Informations et inscriptions :**

Marie-Dominique Bleuler au 06 81 54 37 54 ou [md.bleuler@hotmail.fr](mailto:md.bleuler@hotmail.fr) - [www.artdusouffle.com](http://www.artdusouffle.com)

## AFFAIRES & CONVIVIALITÉ

Participez aux réunions organisées en mars :

**Mardi 11 : L'essentiel sur les prêts professionnels et leurs assurances emprunteur.**

Avec Laurent Sayada et Nicolas Padberg.

**Mardi 25 : Comment créer des rencontres entre les membres ?**

Avec Perrine Nicolas, psychosociologue, et Marie-France Znagui "Les gourmandises de Marie-France"

**Cresco - de 19h à 22h**

**4, avenue Pasteur**

**Inscriptions :** [affairesetconvivialite94@gmail.com](mailto:affairesetconvivialite94@gmail.com)

## SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

**Nouveau cycle de conférences : « L'Histoire pour préparer l'Avenir ».**

Thème : "Nos démocraties sont-elles mortelles ? 70% de la population mondiale sont dirigés par des régimes autoritaires ou dictatoriaux : les démocraties doivent-elles redécouvrir les vertus ou les valeurs de la force ?"

Discussion sur l'entrée en fonctions de Donald Trump, le bras de fer sino-américain, les pressions russes sur l'Europe, les succès de la politique de force d'Israël, les attermolements de l'Europe en matière de défense et de sécurité entre autres.

Intervenants : Patrick Beaudouin, président de la SMLH, Frédéric Pons, journaliste-conférencier, spécialiste Relations Internationales et Défense,

Séance de dédicaces suivie du pot de l'amitié.

**Mercredi 12 mars à 20h**

**Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville** • Entrée libre



**Sylvie Bermann** est diplomate. Elle a été en poste à Hong Kong, Pékin, Moscou, New York, à l'UE, à l'ONU puis directrice des organisations internationales au Quai d'Orsay. Ambassadeur à Pékin (2011), Londres (2014) et Moscou (2017). Aujourd'hui présidente du conseil d'administration de l'IHEDN, elle a publié ses Mémoires, *Madame l'Ambassadeur*, chez Tallandier (2022).

## LIONS CLUB

### Dépistage du diabète

Le diabète est une maladie insidieuse avec des complications graves (cardiovasculaires, oculaires ou rénales). En France, 3,2 millions de personnes sont traitées mais 1,1 million de plus ne savent pas qu'elles sont potentiellement touchées, raison pour laquelle le Lions Club organise une journée de dépistage. Un prélèvement indolore au bout d'un doigt sera effectué par une équipe médicale. Il permettra de mesurer instantanément le taux de sucre dans le sang. Si nécessaire, les personnes seront orientées vers leur médecin pour des investigations complémentaires.

**Dimanche 23 mars de 9h à 13h**

**Place du marché de la Tourelle (à côté du métro de Saint-Mandé)**

## L'association Léon Poliakov fête ses 10 ans

Un hommage sera rendu à Léon Poliakov, historien français, pionnier de l'histoire de la Shoah et spécialiste de l'étude de l'antisémitisme, sous la présidence de Julien Weil, Maire de Saint-Mandé, en partenariat avec la commission culture et le bureau national du B'nai B'rith France.

La soirée se poursuivra avec une conférence de Paul Amar, journaliste, sur le thème « Israël et la diaspora en danger existentiel ? ».

**Jeudi 27 mars à 20h**

**Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville**



Entrée gratuite, uniquement sur réservation au 06 10 34 11 96 ou sur [weesevent.com/soiree-dhommage-a-leon-poliakov-1](https://weesevent.com/soiree-dhommage-a-leon-poliakov-1)

Places limitées – Pièce d'identité obligatoire.



## SCHOOL OF ROCK

Le 17 janvier dernier, 8 élèves parmi la centaine de jeunes Saint-Mandéens accueillis à la School of Rock (association Clapzik) à Cresco ont participé à l'émission de Radio M's "Crescendo Live" animée par Matthieu Salama et ont présenté à cette occasion leur composition musicale "Révolution enfantine". L'émission est à écouter sur <https://podcast.ausha.co/radioms93/crescendo-live-12-speciale-kids>

## LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

### CONFÉRENCES

## La Petite Ceinture ferroviaire de Paris



De ses origines à nos jours, la Petite Ceinture n'a pas fini de surprendre. Découvrez en quoi cette ligne, ouverte par tronçons de 1852 à 1869, est le véritable ancêtre du métro. Explorez avec nous le patrimoine architectural, urbain et ferroviaire de cette ligne unique à Paris, fermée définitivement aux voyageurs le 23 juillet 1934. Faisait-elle réellement le tour de Paris ? Servait-elle à transporter des voyageurs ou des

marchandises ? Pourquoi n'a-t-elle pas été utilisée par le métro parisien ? Quel rapport entre la Petite Ceinture et la Coulée Verte du 12<sup>e</sup> arrondissement ? Quel lien avec la ligne d'Auteuil, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement ? Pourquoi demeure-t-elle d'une grande pertinence pour un transport moderne et rapide ?

**Samedi 15 mars à 11h**

**Intervenant : Jean-Nicolas Lehec, Secrétaire Général de l'association pour la sauvegarde de la Petite Ceinture.**

## Le fabuleux Jean de La Fontaine



Jean de La Fontaine (1621-1695) est considéré comme un des plus grands poètes français. Ses fables sont encore apprises et récitées dans le monde entier. Découvrons le personnage. Un homme libre, en marge des conventions, qui a produit une œuvre incroyable. De sa petite ville de province à Paris, des contes aux fables, d'anecdotes en faits historiques, Jean de La Fontaine, qui fut pensionné quelques années par Nicolas Fouquet à Saint-Mandé, nous accompagne encore dans notre

quotidien et n'a pas fini de nous surprendre !

**Samedi 5 avril à 11h**

**Intervenante : Martine Pichard, Professeure de lettres**

**CRESCO - 4, avenue Pasteur**

**Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents**

**[www.histoire-saint-mande.org](http://www.histoire-saint-mande.org)**

# TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

## Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, Majorité Présidentielle



### Pour Lena Etner : « La priorité est la sécurité de proximité et la baisse des impôts locaux ».

Chers Saint-Mandéens,

**A** lors que le Maire se prépare de nouveau à augmenter les impôts locaux à travers le maintien des taux qui a déjà abouti à une augmentation de la taxe foncière de 37% entre 2020 et 2024, nous disons à nouveau qu'il **serait possible de réduire certaines dépenses pharaoniques pour baisser les impôts locaux tout en conservant les services rendus à la population**. Il est à noter un débat houleux et polémique au sein même de la majorité municipale sur ce sujet lors du dernier conseil municipal.

A l'occasion de ce conseil municipal et comme depuis le début du mandat, **nous avons rappelé et redemandé à ce que toutes les dépenses municipales d'envergure soient présentées à tous les élus**.

En effet, nous n'avons jamais discuté en conseil municipal des projets et dépenses liés aux aménagements de voirie (parfois des millions) ni des travaux de la médiathèque. Et nous découvrons a posteriori les dépenses décidées par le Maire dont la dernière en date : l'installation pour 44 686 euros d'un quai de bus.

A l'occasion de ce conseil municipal, il a été proposé l'installation d'un kiosque à journaux au 98 avenue du Gal de Gaulle. Ce kiosque - de type parisien - serait aussi un support publicitaire. A notre demande, **il a été inséré une clause indiquant qu'en cas d'absence d'exploitation du kiosque, celui-ci serait retiré par**

**l'exploitant**. En effet, nous ne voulions pas un engagement sur 15 ans qui aurait permis à JCDecaux de se créer un emplacement publicitaire à bon compte. Cette proposition constructive a été acceptée par le conseil municipal et nous nous en félicitons.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas à l'occasion du prochain conseil municipal de demander à Monsieur le Maire comment il envisage la suite du mandat de son adjoint à la santé - dont nous avons toujours apprécié le travail et l'engagement - alors qu'il vient de le priver d'une partie de son périmètre d'intervention pour un motif de conflit d'intérêts.

Autre sujet : le tribunal a suivi les réquisitions du ministère public et a condamné l'auteur des tags antisémites peints début janvier 2025 sur les murs de la ville à 10 mois de prison dont 4 mois assortis d'un sursis probatoire avec obligation d'indemniser les parties civiles, 6 mois sous bracelet électronique et obligation de soins (addictologie et psychiatrie), outre quelques centaines d'euros aux parties civiles.

Nous en appelons à continuer l'union municipale autour de la lutte contre l'antisémitisme. Enfin, depuis le 7 octobre 2023, nous espérons la libération immédiate de tous les otages dont le souvenir est rappelé sur les panneaux de la ville.

Comme beaucoup ont pu le constater, la sécurité reste une préoccupation à Saint-Mandé. Des bandes de jeunes squattent nos rues et le dispositif mis en place ne parvient pas à enrayer cet inquiétant phénomène. **Notre groupe souhaite entamer une réflexion pour rendre le dispositif de police de sécurité plus efficace**.

Oyez, oyez associations de Saint-Mandé : c'est le moment de déposer votre demande annuelle de subvention ! Ce sont vos actions qui font vivre la ville.

Nous vous rappelons aussi que - comme ça a été le cas très récemment - vous pouvez louer la salle des fêtes de la mairie pour vos fêtes le dimanche de 9h00 à 19h00 pour 530 euros. En effet,

tout Saint-Mandéen peut louer cette salle sur simple demande.

Enfin, nous saluons le courageux "casquette verte" qui a apporté à sa mère Saint-Mandéenne son dernier livre après 280 km d'ultra-trail en provenance de Mayenne jusqu'à Saint-Mandé.

Très cordialement,

*Léna Etner, Pierre Loulergue, Béatrice Dorra, Stéphane Robin*

**Facebook : Lena Etner**

**X : @EtnerLena**

**Instagram: lenaetnerEnsemble**

**Email: lenaetner@yahoo.fr**

**TikTok @lenaetner**

## Saint-Mandé respire



### La Ville de Saint-Mandé peut-elle rester sur X ?

**L**es réseaux sociaux sont des outils puissants d'information et de communication largement utilisés par le monde politique, les institutions, les associations et les médias. Et la Ville de Saint-Mandé ne fait pas exception : elle est présente sur plusieurs réseaux sociaux dont X (ex-Twitter).

Mais **en France, la question de rester sur ce réseau social ne fait plus l'unanimité** car il est devenu aujourd'hui une source importante de désinformation et une caisse de résonance des réseaux d'extrême droite.

Après son rachat par Elon Musk, **toute forme de modération et de contrôle de la véracité des faits (fact-checking) a été abandonnée**. Il est désormais possible de publier sur X, mensonges, affabulations, théories non scientifiques (créationnisme, terre plate...) comme des faits avérés, transformant ce réseau en une plateforme où tout se côtoie sans distinction, informations comme désinformations.



## PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



**JULIEN WEIL**  
Maire de Saint-Mandé  
Vice-président du Conseil  
Départemental du Val-de-Marne  
Reçoit sur rendez-vous.



**FLORENCE CROCHETON-BOYER**  
1<sup>ère</sup> adjointe, déléguée à la  
transition écologique et numérique,  
à l'urbanisme, aux grands projets et  
aux mobilités.  
Reçoit sur rendez-vous.



**ALAIN ASSOULINE**  
2<sup>e</sup> adjoint, délégué à la solidarité,  
à la santé, aux seniors, aux  
liens entre les générations et au  
handicap.  
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur  
rendez-vous.



**ÉVELINE BESNARD**  
3<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux familles  
et à la petite enfance.  
Reçoit sur rendez-vous.



**JEAN-PHILIPPE DARNAULT**  
4<sup>e</sup> adjoint, délégué aux ressources  
humaines, aux affaires juridiques et  
à la sécurité publique.  
Reçoit un samedi matin sur deux sur  
rendez-vous.



**CHRISTINE SEVESTRE**  
5<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux sports et  
à la vie associative.  
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



**MARC MÉDINA**  
6<sup>e</sup> adjoint, délégué au budget, à  
l'évaluation des politiques publiques  
et à l'administration générale.  
Reçoit le lundi à partir de 18h.



**MARIA TUNG**  
7<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la jeunesse, à  
la vie locale et au vivre-ensemble.  
Reçoit sur rendez-vous.



**THOMAS BOULLÉ**  
8<sup>e</sup> adjoint, délégué à la vie scolaire  
et périscolaire.  
Reçoit sur rendez-vous.



**MARIANNE VÉRON**  
9<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la  
propreté, au cadre de vie, à la  
redynamisation du commerce local  
et au développement économique.  
Reçoit sur rendez-vous.



**JACQUES GUIONET**  
10<sup>e</sup> adjoint, délégué aux affaires  
culturelles, à l'enseignement  
artistique et au patrimoine.  
Reçoit sur rendez-vous.

## CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 8 avril à 20h**  
Hôtel de Ville

Suivez le Conseil municipal en  
direct sur Facebook. L'ordre du  
jour est consultable quelques jours  
auparavant sur le site de la Ville  
saintmande.fr

## PHARMACIES DE GARDE



### DIMANCHE 9 MARS

**Pharmacie du Midi**  
17, rue du Midi à Vincennes  
Tél. 01 43 28 02 54

### DIMANCHE 16 MARS

**Pharmacie Clémenceau**  
18, avenue Georges Clémenceau  
à Vincennes  
Tél. 01 43 28 12 74

### DIMANCHE 23 MARS

**Pharmacie Saint-Mandé Joffre**  
8, avenue Joffre  
Tél. 01 43 28 25 29

### DIMANCHE 30 MARS

**Pharmacie de la Grande Place**  
180, avenue Gallieni  
Tél. 01 43 91 41 19

### DIMANCHE 6 AVRIL

**Pharmacie du Petit Parc**  
90, avenue de Paris à Vincennes  
Tél. 01 43 28 02 58

## Médiathèque éphémère

En raison des travaux de  
réhabilitation de la médiathèque  
avenue de Liège, une médiathèque  
éphémère est installée à Cresco.

**CRESCO (rez-de-chaussée)**  
4, avenue Pasteur

Mardi : 13h-20h  
Mercredi / samedi : 10h-18h  
Vendredi : 13h-18h  
[accueil.bibliotheque@mairie-saint-mande.fr](mailto:accueil.bibliotheque@mairie-saint-mande.fr)

## Changement d'heure

**Dimanche 23 mars,**  
on change d'heure.

A 2 heures du matin,  
il sera 3 heures.

Pensez donc à  
avancer d'une heure  
vos montres, horloges  
et radios-réveils !

## LE TEMPS DES AIDANTS

Séance animée par  
Claire Ruzsniewski-  
Karila, psychosociologue  
clinicienne.

**Mardi 11 mars**  
**de 15h à 17h**

**Centre de Soins Municipal**  
**2, Place Charles Digeon**  
**Informations et inscriptions**  
**au 01 49 57 78 89**

## BAFA

La Ville propose un coup  
de pouce financier aux  
jeunes Saint-Mandéens de  
16 à 25 ans pour passer  
le Brevet d'Aptitude aux  
Fonctions d'Animateur  
(BAFA).

Le BAFA est une formation  
qui permet d'encadrer des  
enfants ou des adolescents  
en accueil collectif de  
mineurs (ex : séjours  
de vacances, accueils  
de loisirs, camps scout,  
accueil périscolaire...)

**Plus d'infos sur**  
**saintmande.fr** (Tapez  
"BAFA" dans la barre de  
recherche).

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

### Mayotte

À la suite du passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte le 14 décembre 2024, un élan de générosité s’est mis en place partout sur le territoire pour contribuer à l’effort de reconstruction et à la prise en charge des besoins immédiats des sinistrés. À Saint-Mandé, le Conseil Municipal a décidé d’octroyer une aide financière exceptionnelle d’un montant de 10 000 euros afin d’apporter une aide concrète et rapide aux victimes en complément des dispositifs d’assistance déjà en place par les autorités locales et les associations humanitaires.

## MODIFICATION DU PLAN LOCAL D’URBANISME INTERCOMMUNAL

En décembre 2023, le Territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB) approuvait son Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUI). Par arrêté en date du 8 octobre 2024, une procédure de modification simplifiée a été engagée sur les points suivants :

- Clarifier certains points pour une meilleure intelligence du document
- Accompagner les projets urbains
- Adapter certaines règles afin d’améliorer l’insertion urbaine et environnementale des projets
- Mise à jour de la liste des emplacements réservés
- Mise à jour des grilles patrimoniales
- Évolutions mineures du plan de zonage
- Correction des erreurs matérielles.

**Le dossier est mis à la disposition du public jusqu’au 28 mars 2025 sur le site Paris Est Marne & Bois (rubrique évolution du PLUI) :**

**<https://www.parisestmarnebois.fr/fr/evolution-du-plui>**

## La grande course du Grand Paris

### Dimanche 30 mars

4 épreuves : 5 km – 10 km – Semi-marathon (21,1 km) et la Course Enfants

Départ du semi-marathon à 8h (Bois de Vincennes)

**Date limite d’inscription : 29 mars à 17h sur [lagrandcourse.fr/](http://lagrandcourse.fr/) informations-pratiques**

### MODIFICATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION LE 30 MARS À SAINT-MANDÉ :

**De 4h à 12h**, l’arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits : Chaussée de l’Étang (entre l’avenue de Liège et la rue Renault), rue Renault, rue Sacrot et rue du Lac.

**De 7h à 12h**, la circulation est interdite dans les rues mentionnées ci-dessus et aussi : Avenue de Liège (entre rue Gambetta et Chaussée de l’Étang), rue Jeanne d’Arc (entre rue Benoît Levy et rue Renault), rue Paul Bert (entre rue Allard et rue Sacrot), Villa Marces et rue Gynemer (entre place Lucien Delahaye et rue Sacrot). Le dévoiement de la circulation s’effectuera par les voies adjacentes.



## Soins de support en cancérologie

Le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer propose des soins de support (groupes de parole, yoga, nutrition, chant, hypnose thérapeutique, gym douce...) au sein de son Espace Ligue de Créteil. Ils sont gratuits (inscription obligatoire) et à destination des personnes touchées par la maladie cancéreuse, résidant dans le Val-de-Marne.

**Renseignements au 01 48 99 48 97 ou par mail à [cd94@ligue-cancer.net](mailto:cd94@ligue-cancer.net)**

**Senior Compagnie**  
Saint-Mandé

**Des repas gourmands sans quitter votre chez vous ?**

**50%** de crédit d'impôt avec ou sans avance immédiate

**Meilleures Enseignes 2024**

**VOS REPAS LIVRÉS À DOMICILE ET SUR MESURE**

- Adapté au régime alimentaire
- Repas midi et soir
- Alimentation saine et naturelle
- Cuisine locale

coordinatrice94@senior-compagnie.fr 01 43 98 04 62  
41 av. Gal de Gaulle - 94160 Saint-Mandé

senior-compagnie.fr

SARL NATHASERVICES - RCS 793 072 950 - Agencement n° SAP79302990  
Franchisé indépendant membre du Réseau Senior Compagnie

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLlicitation DES FAMILLES.



### Bienvenue à...

Chneor TAIEB (23/01) ■ Carla KANSAOU (31/01).

## CIMETIÈRES

### HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre, les cimetières

sont ouverts tous les jours de 8h à 18h30.

**Cimetière sud** - 25, rue du Général Archinard (Paris 12<sup>e</sup>)

**Cimetière nord** - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)



### Ils se sont unis



14 FÉVRIER

Majda AS et Mourad SEKRADJ unis par Marianne VÉRON.



15 FÉVRIER

Amy-Brett RHODES et Angus Ivory BROWN unis par Olivier DAMAS.



15 FÉVRIER

Imane OUAHIOUNE et Fariz, Oualid MAZOUNI unis par le Maire, Julien WEIL.

# BARNES

INTERNATIONAL REALTY



Un service exclusif pour estimer votre bien et vous accompagner dans vos projets immobiliers.



BARNES VAL-DE-MARNE  
3 rue de Montreuil - 94300 Vincennes  
+33 (0)1 84 25 51 94 - valdemarne@barnes-international.com  
www.barnes-international.com

**CE SIMPLE GESTE**  
vous évitera de payer

**500€**

d'amende pour les déjections  
canines non ramassées



Ville sous vidéosurveillance



Renforcement des patrouilles



SAINT-MANDÉ  
CRESCO ET FLORESCO